



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les résidents de l'Usine 5 à Serrières ont accepté l'offre du propriétaire

Le collectif S.U.G.U.S et Tivoli Center sont finalement parvenus à un accord. Les résidents encore présents dans l'Usine n°5, réunis sous le nom de Syndicat unitaire général des usines Suchard (S.U.G.U.S) s'engagent à quitter les lieux d'ici le 30 juin 2020. Entretemps ils peuvent continuer à bénéficier du régime de prêt à usage. Ce délai transitoire accordé par le propriétaire est assorti d'une convention que les locataires devront signer.

Pour rappel, le 30 décembre dernier, les acteurs culturels occupant le bâtiment situé rue Erhard-Borel 13 à Serrières avaient transmis au Conseil communal une pétition munie de quelque 4000 signatures, demandant à la Ville d'intercéder pour pouvoir rester sur place jusqu'au dépôt du permis de construire. Les résidents s'étaient toutefois engagés à quitter les lieux le 31 décembre 2019, après une année sous régime du prêt à usage.

Le 8 janvier dernier, la Ville de Neuchâtel prenait l'initiative de réunir les deux parties pour trouver une solution concertée. A l'issue de la négociation, le propriétaire entrait en matière pour un ultime délai transitoire de six mois pour permettre la relocation des acteurs culturels, avec l'aide des services de la Ville. Cette offre, qui courait jusqu'à ce lundi, a finalement été acceptée par le collectif S.U.G.U.S dans la matinée.

Les associations et acteurs culturels concernés par cette offre sont l'atelier U-Zehn, l'AMAR, l'Atelier d'arts visuels, le Théâtre Tumulte, la Comédie de Serrières ainsi que la Casa do Benfica.

« Le Conseil communal, qui s'est placé en facilitateur entre les parties, est satisfait qu'un accord ait pu être trouvé et poursuivra son aide et son appui actif en vue de solutions différenciées pour les résidents », a indiqué Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur de la culture et de l'intégration.

Neuchâtel, le 13 janvier 2020

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, conseiller communal, directeur de la culture et de l'intégration,
032 717 75 02, thomas.facchinetti@ne.ch